Assurance des Médecins Suisses société coopérative

Une prévoyance sûre.
Depuis 1926.

actuel

Édition n°1/2023
Octobre 2023
va-cooperative.ch

INTEGRAL – solution exclusive pour la sécurité des jeunes médecins

Interview d'un jeune médecin-assistant Laurent Felder

INTEGRAL – solution exclusive pour la sécurité des jeunes médecins

L'AMS et la Caisse-Maladie des Médecins Suisses (CMMS) ont lancé sur le marché leur premier produit commun (gratuit pour les jeunes médecins).

Les jeunes médecins qui épargnent aujourd'hui dans le cadre du pilier 3a via une solution bancaire (épargne bancaire classique ou produits de fonds) ou qui ont conclu un produit d'assurance sans exonération de primes n'auraient plus la possibilité d'atteindre leur objectif d'épargne à l'âge de la retraite en cas d'invalidité totale et perdraient ainsi une précieuse indépendance financière pour leur dernière tranche de vie. C'est précisément à ce niveau qu'intervient le produit de l'AMS et de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses.

Qu'est-ce qu'INTEGRAL ?

INTERAL assure les cotisations d'épargne 3a jusqu'à CHF 7500 par an en cas d'invalidité totale, si l'épargne 3a est effectuée auprès d'un prestataire sans exonération de primes (compte, fonds, app, etc.). Le maximum 3a est garanti même si les versements effectifs effectués jusque-là étaient inférieurs !

Que coûte INTEGRAL ?

Cette solution unique propre à la branche est gratuite. Elle constitue une prestation complémentaire exclusive aux produits de l'AMS et de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses (conditions exposées ci-dessous).

Qui finance INTEGRAL ?

Les prestations en capital sont financées par un fonds spécial de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses créé à cet effet.

Quels sont les avantages d'INTEGRAL ?

Les jeunes médecins peuvent répartir l'épargne 3a entre plusieurs prestataires (assurance et banque) et profiter malgré tout d'une couverture d'invalidité intégrale, comme s'ils avaient toujours versé le maximum 3a jusqu'à l'âge de la retraite.

Quelles sont les conditions pour souscrire INTEGRAL ?

La prestation supplémentaire exclusive est incluse gratuitement sur demande, si les couvertures suivantes sont souscrites :

auprès de l'AMS :	MediFlex 3a avec une prime annuelle d'au moins CHF 2400
auprès de la CMMS :	indemnité journalière d'invalidité d'au moins CHF 100 (plan B)

INTEGRAL peut être souscrite jusqu'à l'âge de 34 ans.

En tant que jeune médecin, profitez de cette couverture exceptionnellement généreuse et gratuite, offerte par vos assureurs de la branche. Demandez de plus amples informations ou un conseil (en vous référant à l'offre « INTEGRAL ») :

Nouvelle offre spéciale des « Assureurs-médecins » – solution attrayante de garantie de loyer à la place du dépôt de garantie

Une assurance de garantie de loyer présente de nombreux avantages, tant pour le locataire que pour le bailleur. Cette solution d'assurance innovante a gagné en popularité ces dernières années et révolutionne le dépôt de garantie traditionnel à de nombreux égards.

Pour les locataires, l'assurance de garantie de loyer représente un allègement financier. Au lieu de verser une caution importante en espèces, ils paient une prime relativement faible à la compagnie d'assurance. Ils profitent ainsi d'une somme d'argent disponible plus importante pour d'autres dépenses importantes ou pour l'épargne. Il n'est pas non plus nécessaire de reconstituer laborieusement le montant de la caution à la fin du contrat de bail, puisqu'il n'y a aucune somme en espèces à verser.

Un autre avantage est la flexibilité qu'offre ce type de couverture. L'assurance de garantie de loyer couvre généralement la totalité du montant de la garantie, ce qui offre au bailleur la même protection qu'une garantie en espèces traditionnelle. Cela peut renforcer la relation de confiance entre le locataire et le propriétaire et faciliter la conclusion du bail.

Pour les bailleurs, l'assurance de garantie de loyer présente également des avantages évidents. Ils bénéficient de la même protection qu'avec une caution en espèces traditionnelle, mais sans le risque lié à la gestion et la conservation des espèces. La compagnie d'assurance prend la responsabilité de garantir la caution et de la protéger le bailleur contre d'éventuels impayés de loyer ou dommages, ce qui lui apporte une sécurité supplémentaire et minimise le risque de conflit avec le locataire concernant le remboursement de la caution à la fin du bail.

Globalement, l'assurance garantie de loyer offre une solution innovante et pratique aux locataires et aux bailleurs, permettant de réduire la charge financière d'une garantie de loyer, tout en apportant la protection nécessaire. Grâce à la flexibilité financière et à la sécurité qu'elle offre, elle contribue à une relation locative plus sereine et favorise un climat harmonieux entre les parties.

Dès maintenant, les locataires peuvent bénéficier de primes particulièrement avantageuses grâce à l'accord spécial conclu par les « Assureurs-médecins » dans le cadre d'une solution de garantie de loyer entièrement numérisée.

Cliquez ici pour obtenir votre offre personnelle :

Début dans le monde professionnel exigeant – interview d'un jeune médecin-assistant sur ses attentes et ses premières expériences

(Laurent Felder, décoré en 2022 du « Prix d'excellence en médecine de famille » pour ses études de master à l'Université de Fribourg).

Quand vous étiez jeune, qu'est-ce qui vous a motivé à devenir médecin ?

Laurent Felder : Plusieurs éléments y ont contribué. D'une part, il y avait le souhait de pratiquer une profession sociale et de pouvoir venir en aide à son prochain. D'autre part l'envie d'en savoir plus sur le fonctionnement du corps humain. Enfin, le fait qu'il y ait différents professionnels de santé dans mon entourage a pu jouer un rôle et m'encourager dans cette voie-là.

Quelles attentes que vous aviez à l'époque ont été satisfaites et où voyez-vous encore un potentiel ?

Laurent Felder : Mes attentes universitaires ont été comblées, dans la mesure où j'ai bénéficié d'une excellente formation, très orientée vers la pratique et non pas théorique. Pour ce qui est de la formation post-graduée, il m'est plus difficile de juger, car je me situe seulement dans ma première année. Néanmoins, je peux déjà affirmer qu'elle ne répond et ne répondra certainement jamais à mes attentes, dans la mesure où je passe l'essentiel de mon temps derrière un ordinateur et non pas auprès des patients. Ainsi, je pense que le système de soins suisse doit opérer une profonde mue pour décharger les professionnels de santé des tâches administratives et leur offrir des meilleures conditions de travail, notamment en termes de charge de travail et de rémunération salariale.

Une fois votre formation de spécialiste terminée, voyez-vous vos objectifs professionnels plutôt dans une carrière en cabinet ou plutôt dans un hôpital et quelles sont vos motivations à choisir cette voie ?

Laurent Felder : Clairement en cabinet, dans la mesure où je souhaite devenir médecin de famille. Les motivations sont multiples : la diversité de la profession avec la possibilité d'être confronté à des pathologies aiguës et chroniques, le fait de tisser une véritable relation avec le patient, à mon sens beaucoup plus difficile à établir en milieu hospitalier, l'aspect administratif moins chronophage dans le milieu ambulatoire, le fait d'exercer une profession médicale répondant aux besoins de la population plutôt que de se perdre en de multiples sous-spécialisations ; et j'en passe, la liste est infinie.

Où voyez-vous des solutions pour résoudre le problème de la pénurie dans le domaine de la médecine de famille ?

Laurent Felder : Aujourd'hui, en raison de l'incessante augmentation des coûts de la santé, une nouvelle réforme visant à limiter le nombre de sous-spécialistes et leur lieu d'installation tend à voir le jour. Pourtant, prendre le problème de la sorte en empêchant des gens de choisir leur spécialisation à la fin des études ne risquerait que d'engendrer de la frustration, en plus de l'atteinte à la liberté de choix qu'elle constituerait. À mon sens, il vaudrait mieux promouvoir la médecine de famille en encourageant les jeunes à s'y lancer. Les raisons ne manquent pas, comme j'en ai tissé un portrait dans la précédente question. La faculté de médecine de l'Université de Fribourg a établi un cursus dans ce sens et c'est un premier pas fondamental, mais il ne suffira pas s'il reste un cas isolé. Aux autres universités désormais de jouer le jeu et de casser leur classique schéma de formation. Sans parler des politiques qui doivent absolument se remettre en question et opérer de profonds changements. Pour résumer, on pourrait prendre pour analogie la pyramide des besoins alimentaires

de Measlow : il va de soi que c'est la base qui doit être priorisée. Or, cela fait des dizaines d'années que le haut est sans cesse développé au profit de la base, la médecine de famille. Sans base solide, c'est bien toute la pyramide qui risque de s'effondrer et avec celle-ci l'entiereté du système de santé.

Où voyez-vous les plus grands challenges dans votre activité actuelle ?

Laurent Felder : Je ne suis pas sûr de bien comprendre la question, qu'entendez-vous par activité actuelle ? Celle de médecin assistant ? Si c'est le cas, ma réponse serait la suivante : la difficulté est de devoir passer l'essentiel de son temps devant un ordinateur plutôt qu'auprès des patients. Cela créé de la frustration en plus d'une certaine angoisse à l'idée de ne pas pouvoir bénéficier d'une formation post-graduée de qualité. Car si j'ai étudié la médecine, c'est bien pour venir en aide aux patients, et non pas pour avoir mon ordinateur comme principal interlocuteur...

La charge de travail des médecins-assistants est un thème récurrent dans les médias. Comment vivez-vous personnellement la situation ?

Laurent Felder : Actuellement j'ai la chance de disposer d'une place de formation qui respecte la charge de travail dûment indiquée sur le contrat signé. Or, il s'agit pour la plupart des établissements hospitaliers d'une véritable chimère à respecter, notamment en raison de l'augmentation du flux de patients due au vieillissement de la population. La faute n'est là pas à mon sens aux directions d'hôpitaux ou chef(fe)s de service, mais bien aux politiques qui n'ont pas su saisir l'urgence de la situation plusieurs dizaines d'années auparavant.

Quelle est votre prévention personnelle en matière de santé, qu'est-ce qui vous aide à gérer le stress ?

Laurent Felder : Je lis dès que je le peux. Des romans aux revues de presse, tout y passe. Je prends le temps aussi de cuisiner et je pratique occasionnellement différents sports, à condition que la dimension ludique de ceux-ci soit présente. Fondamentalement, c'est surtout auprès de mes proches que je me ressource.

À propos de prévention et de prévoyance, quand vous êtes-vous penché pour la première fois sur votre prévoyance vieillesse personnelle ?

Laurent Felder : À la fin de mes études. Ces notions ne m'étaient pas inconnues par le biais de mes parents ou de mon frère aîné, mais c'est véritablement à partir du moment où j'ai bénéficié d'un conseiller en assurances que ceci s'est mis en marche.

Quel a été l'élément déclencheur qui vous a poussé à examiner votre propre situation en matière de prévoyance ?

Laurent Felder : La rencontre avec mon conseiller en assurances qui m'a exposé les différentes possibilités.

Qui vous a soutenu dans ce domaine et où ce soutien a-t-il spécifiquement généré un bénéfice ?

Laurent Felder : Shansa Med, par le biais d'un conseiller en assurances, m'a apporté son expertise. Spécialisés dans la prévoyance pour médecins, ils m'ont inspiré confiance.

Pour quelle raison avez-vous opté pour la solution de prévoyance de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative ?

Laurent Felder : C'est Shansa Med qui me l'a recommandé. Ayant confiance en leur expertise, le choix était rapidement fait.

Les biens immobiliers appartenant à la coopérative sont gérés avec professionnalisme et beaucoup d'engagement par des régies immobilières externes.

Flavio Flückiger, directeur adjoint d'Adlatus AG, a accordé à AMS actuel un aperçu de son activité professionnelle.

Quels défis rencontrez-vous régulièrement dans la gestion des différents biens immobiliers et comment les abordez-vous ?

Flavio Flückiger : La gestion des biens immobiliers est une tâche complexe qui comporte, en effet, de nombreux défis. Les plus courants sont :

- Les locataires peu scrupuleux : ceux qui ne paient pas leur loyer ou endommagent leur logement.
- Les sinistres : les dégâts des eaux, les incendies ou le vandalisme peuvent entraîner des coûts élevés de réparation ou de reconstruction.
- Les vacances : lorsqu'un logement n'est pas loué, le propriétaire perd des revenus locatifs.
- Les litiges juridiques : les locataires et les propriétaires peuvent saisir les tribunaux pour des questions de paiement des loyers, de dommages ou d'autres litiges.

Pour faire face à ces défis, nous devons, en tant que gérants, posséder des bonnes connaissances des lois, règlements et procédures qui s'appliquent au secteur immobilier. Nous devons également être en mesure de communiquer efficacement avec les locataires, les propriétaires et autres parties prenantes.

Quelles technologies ou quels logiciels utilisez-vous pour rendre le processus administratif plus efficace et plus transparent ?

Flavio Flückiger : Nous sommes actuellement en plein processus de numérisation et essayons de rendre les processus aussi pratiques que possible pour nos clients. Par exemple, nous utilisons une tablette pour l'état des lieux de sortie, ce qui nous permet de numériser le processus afin de rendre la remise / le transfert de l'objet loué aussi simple que possible pour nos locataires. De plus, les locataires peuvent nous transmettre leurs déclarations de sinistre par voie numérique sur notre site Internet, afin que nous puissions remédier plus rapidement aux vices.

Quelles sont, selon vous, les principales mesures à prendre pour que l'entretien et les réparations des biens immobiliers soient effectués en temps voulu et de manière professionnelle ?

Flavio Flückiger : Il est important de disposer d'un réseau d'artisans de confiance afin que les réparations puissent être effectuées rapidement. Cela permet également de garantir le meilleur service possible aux locataires.

D'après votre expérience, quelles sont les activités les plus efficaces pour réduire la fluctuation des locataires dans les immeubles dont vous vous occupez et renforcer la fidélisation des locataires ?

Flavio Flückiger : Pour minimiser les fluctuations des locataires, il est nécessaire d'entretenir sans cesse la relation avec ces derniers. Dans les biens immobiliers soignés et entretenus, on constate que les locataires restent plus longtemps et sont plus satisfaits. Un échange constant est recommandé.

Comment gérez-vous les situations difficiles, par exemple en cas d'impayés ou de conflits entre les locataires ?

Flavio Flückiger : En cas d'impayés, nous suivons la voie ordinaire du recouvrement au sens de la jurisprudence. Dans ce contexte, nous devons toujours préserver au mieux les intérêts des propriétaires. En cas de conflit entre les locataires, nous essayons de jouer le rôle de médiateur et d'esquisser une solution envisageable. Dans notre position en qualité de gérance, il relève de notre devoir d'expliquer et d'intérioriser la cohabitation.

Quelle est votre expérience la plus particulière dans le domaine de la gestion immobilière ?

Flavio Flückiger : Il y a beaucoup de moments particuliers, mais je pense que les expulsions (expulsions par la police) sont quelque chose de spécial et de peu courant. De plus, nous avons une fois été confrontés à un serpent qui s'était échappé d'un immeuble et qu'il avait fallu récupérer.

Comment jugez-vous l'attractivité des biens immobiliers de l'AMS d'un point de vue personnel et quels sont les principaux arguments dans ce sens ?

Flavio Flückiger : Je trouve les biens immobiliers de l'AMS très attractifs. D'une part, tous les biens immobiliers sont constamment entretenus/rénovés. Ainsi, nous trouvons toujours des locataires solvables et agréables. D'autre part, les sites des biens immobiliers de l'AMS sont particulièrement attractifs et suscitent toujours un grand intérêt.

Comment organisez-vous votre temps libre pour vous détendre et recharger vos batteries ?

Flavio Flückiger : Pendant mon temps libre, je passe beaucoup de temps avec ma famille et j'apprécie de voir ma fille grandir, ce qui me permet de puiser l'énergie nécessaire pour affronter le travail quotidien. Je pratique également le sport, notamment le jogging au bord de l'Aar.

En plus de leur activité professionnelle exigeante, nos membres de l'administration assument également de nombreuses responsabilités au sein de la coopérative. AMS actuel a pu mener une interview personnelle avec le Dr Balthasar Leuzinger, vice-président de l'administration.

Comment s'est déroulée votre carrière médicale ? Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir médecin ?

Balthasar Leuzinger : Mon parcours professionnel n'a pas connu une évolution classique rectiligne. Au départ, je voulais devenir chirurgien, mais j'ai finalement opté pour la médecine interne générale et découvert un sujet fascinant en infectiologie. Après avoir été médecin-chef à l'hôpital universitaire de Zurich, j'ai investi du temps dans d'autres spécialisations en médecine interne à l'hôpital cantonal de Lucerne et à l'hôpital de Männedorf. Comme dans mon activité professionnelle, j'ai toujours privilégié le contact humain avec les patients, j'ai ouvert à 40 ans mon propre cabinet ; une activité que j'exerce encore aujourd'hui avec beaucoup de plaisir.

Quels aspects de votre profession de médecin appréciez-vous le plus ?

Balthasar Leuzinger : La diversité et le vaste champ thématique de la médecine de famille sont extrêmement fascinants et, selon moi, aucun autre domaine de la médecine n'a autant à offrir.

Comment trouvez-vous l'équilibre adéquat entre votre profession exigeante et vos loisirs ? Avez-vous des conseils pour gérer le stress ?

Balthasar Leuzinger : Ce point est particulièrement délicat dans l'activité de médecin indépendant. On s'expose au risque d'investir beaucoup plus de temps qu'on ne le souhaiterait dans la partie professionnelle, au détriment de la famille. À mon sens, un conseil important pour gérer le stress est de s'accorder des vacances sans appels téléphoniques professionnels. Pratiquer régulièrement du sport en semaine est probablement la meilleure façon de gérer le stress, sans négliger non plus ses hobbies.

Quel rôle joue la formation continue dans votre profession ? Comment vous tenez-vous au courant des derniers développements médicaux ?

Balthasar Leuzinger : La formation continue est très importante et prescrite en conséquence. Selon moi, les présentations personnelles, y compris les discussions qui les accompagnent, génèrent le plus d'avantages, et non les offres basées sur le web.

Comment organisez-vous votre temps libre pour vous détendre et recharger vos batteries ?

Balthasar Leuzinger : Pendant mes loisirs, je fais de la moto, de la voile et du VTT. Ce qui me plaît dans mes activités de loisirs, c'est que mon fils m'accompagne à moto et à vélo.

Vous êtes membre du conseil d'administration de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative depuis 2002 et vice-président depuis 2009. Qu'est-ce qui vous motive à assumer ce rôle important au sein de la coopérative, en plus de votre activité de médecin ?

Balthasar Leuzinger : Le thème de la prévoyance vieillesse gagne en importance. C'est aussi l'une des raisons qui m'ont motivé lorsque j'ai pris mes fonctions il y a 21 ans. À l'époque, j'étais également fasciné par le fait que la coopérative, ou plutôt le corps médical en tant que fondateur, l'ait déjà reconnu il y a près d'un siècle et avait mis sur pied une structure autonome. Encore aujourd'hui, je trouve cette autonomie formidable.

De votre point de vue personnel, quels avantages de la coopérative voyez-vous pour le corps médical ?

Balthasar Leuzinger : À l'époque, l'acte de fondation exigeait que seuls des médecins fassent partie de l'administration (conseil d'administration de la coopérative), ce qui n'est plus réaliste aujourd'hui. Il est néanmoins important que des représentants du corps médical continuent de siéger au sein de l'administration, afin que les aspects et les préoccupations spécifiques aux médecins continuent d'être pris en compte. Selon moi, ce point pourrait également être mis en avant de manière plus active dans la communication. En effet, cela permet de proposer une solution adaptée à la profession, en équipe avec les spécialistes de la finance et des assurances.

Une dernière question pour conclure : quels conseils donneriez-vous aux futurs médecins pour qu'ils puissent combiner une carrière professionnelle épanouissante avec une vie privée épanouie ?

Balthasar Leuzinger : À mon sens, il est important d'aimer l'activité que l'on choisit. Quoi de plus insatisfaisant que d'investir du temps et de l'énergie dans une profession et de se contenter de remplir ses obligations sans y mettre vraiment son cœur ? Si l'on prend du plaisir à exercer son métier, cela engendre également des répercussions positives sur notre vie privée. En outre, il est également nécessaire de créer consciemment des plages horaires privées, pendant lesquelles nous ne sommes pas joignables par téléphone.

Épargner et investir auprès de votre société coopérative : la sécurité de votre capital – aujourd'hui et demain

Grâce à une stratégie de placement conservatrice et à un parc immobilier constitué de longue date, détenu en main propre, l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative génère depuis près d'un siècle des revenus stables en faveur de ses coopérateurs.

Vous souhaitez constituer votre prévoyance liée ou une partie de celle-ci dans un placement sûr, sans risque de fluctuation, afin de pouvoir compter sur un montant de capital au moment de la retraite ?

Vous disposez d'un capital que vous souhaitez placer en toute sécurité, tout en jouissant de flexibilité en cas de modification de vos projets, sans risquer d'éventuelles pertes de marché le moment donné (p. ex. perte de valeur d'un dépôt-titres) ?

Dans ces deux cas de figure, nous avons une solution attrayante à vous proposer :

Constitution du pilier 3a avec MediFlex 3a

- Rémunération garantie du capital d'épargne
- Attributions annuelles d'excédents issues du revenu de la coopérative
- Pas de risque de placement individuel
- Possibilité annuelle de versements supplémentaires volontaires
- Possibilité de convenir d'une suspension des primes
- Inclusion du risque décès possible
- Inclusion de l'exonération des primes en cas d'invalidité possible

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Demandez une offre personnalisée :

(ou par e-mail à : info@va-genossenschaft.ch)

Placement de votre capital (p. ex. capital de prévoyance retiré) avec MediPlan

- Rémunération garantie du capital investi
- Attributions annuelles d'excédents issues du revenu de la coopérative
- Pas de risque de placement individuel (pas de fluctuations de valeur sur votre capital)
- Phase de constitution et phase de versement planifiables individuellement
- Disponibilité du capital avec un délai de 2 mois sans frais supplémentaires garantie à tout moment si vos plans changent
- Coûts avantageux

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Demandez une offre :

(ou par e-mail à : info@va-genossenschaft.ch)

Remarque importante : les attributions d'excédents pour les années à venir sont déjà provisionnées pour MediFlex 3a et MediPlan (fonds d'excédents) – profitez-en !

La stratégie de placement conservatrice a fait ses preuves dans un contexte difficile

À bien des égards, 2022 aura été une année pour le moins particulière. La situation de départ semblait fondamentalement bonne. La pandémie s'essoufflait peu à peu. Les économies nationales s'ouvraient à nouveau, laissant place à l'espoir de pouvoir combler les lacunes accumulées en termes de demande grâce au retour de la liberté d'action, laquelle devait permettre de rétablir une situation économique normalisée. Inutile de préciser que ce scénario utopique a été balayé par la guerre en Europe de l'Est, par des taux d'inflation élevés et par des difficultés d'approvisionnement persistantes auxquels s'est ajoutée la thématique de l'énergie. En résumé, la souffrance liée à la pandémie a été suppléée par la tragédie humaine, venue affecter l'est de notre continent – avec toutes les conséquences que des événements aussi radicaux entraînent sur le plan social et économique.

Notre société coopérative a elle aussi été fortement éprouvée par les conditions difficiles de l'exercice 2022. Après de nombreuses années empreintes de tendances inflationnistes modestes, voire inexistantes, la machine s'est rapidement inversée au cours de l'exercice sous revue. Les banques centrales ont réagi en augmentant les taux d'intérêt, ce qui a eu un impact très négatif sur les rendements des obligations et des actions. Les deux catégories de placement ont subi de lourdes pertes. Rarement, les prévisions des analystes et prévisionnistes ne se sont trouvées si éloignées de la réalité. Le fait que nos portefeuilles d'actions jouissent d'une couverture partielle et que les portefeuilles d'obligations aient beaucoup moins souffert en raison de leur plus faible durée s'est avéré positif pour nous, ce qui nous a permis de dépasser haut la main l'indice de référence.

Aperçu de la performance de la fortune liée sur les cinq dernières années :

	2018	2019	2020	2021	2022	Fortune globale
Cumulée	0,90%	3,30%	2,07%	2,13%	-4,02%	**4,29%**
Fortune globale selon benchmark	0,63%	4,73%	2,19%	1,17%	–7,95%	**0,3%**
Rendements excédentaires	0,27%	–1,43%	–0,11%	0,95%	3,92%	**3,99%**

Le rendement des placements sur la fortune globale s'est fixé à 1,3 %. Comme les années précédentes, la contribution des biens immobiliers détenus directement a été stable et élevée, à hauteur de 4,16 %, et présente le meilleur résultat parmi l'ensemble des placements. Cette répartition de la fortune entre les catégories de placement habituelles, laquelle n'a guère changé depuis de nombreuses années, fournit actuellement et très probablement à l'avenir également, des rendements prévisibles.

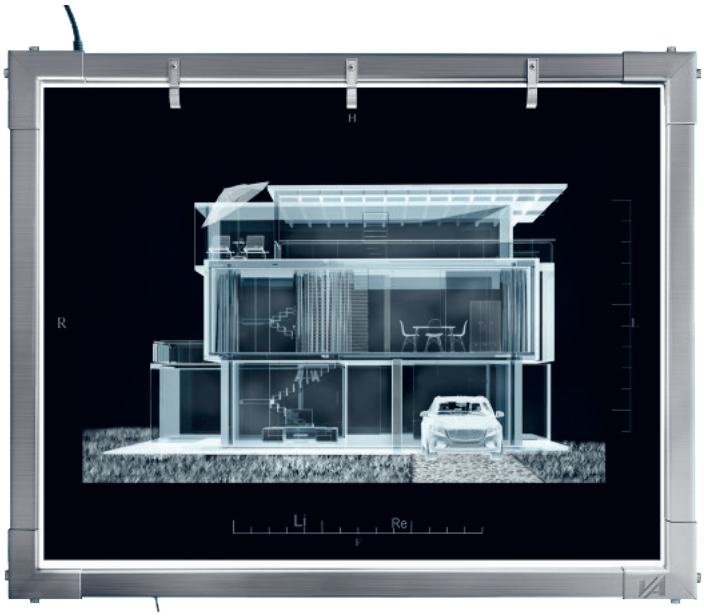

Nouvelle plateforme commune « Les assureurs-médecins »

La nouvelle plateforme en ligne www.daev.ch de PAT-LPP, Assurance des Médecins Suisses société coopérative et Coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses a été lancée avec succès.

Depuis longtemps, même plus d'un siècle pour certains, les trois assureurs de la branche – PAT-LPP, Assurance des Médecins Suisses société coopérative et Coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses, collaborent étroitement dans le cadre de la prévoyance en faveur du corps médical, y compris les dentistes, vétérinaires ainsi que les chiropraticiens.

Le partenariat de confiance de longue date entre les trois partenaires a permis d'exploiter les synergies pour les clients communs. La nouvelle plate-forme commune en ligne « Les Assureurs-médecins » (www.daev.ch) offre les avantages suivants :

- accès en ligne à la plateforme PAT-Online
- accès en ligne à une sélection de documents de l'Assurance des Médecins Suisses
- accès en ligne à une sélection de documents de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses
- vous pouvez gérer vos adresses pour les 3 assureurs sur une seule et même plateforme
- vous avez accès à des offres de services spécifiques pour les médecins
- vous avez accès à plusieurs plateformes d'emploi sélectionnées à partir d'un seul recueil

Grâce à cette nouvelle plateforme, les clients de la Coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses et de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative ont pour la première fois accès à des services en ligne. Pour les clients de PAT-LPP, le même identifiant permet de se connecter directement au portail PAT-LPP.

Que devez-vous faire pour bénéficier des services simplifiés ?

Veuillez vous enregistrer sur la plateforme (enregistrement initial) www.daev.ch. Vous trouverez des instructions détaillées à ce sujet sur le site Internet, sous le registre « Login pour les assurés ».

Après l'enregistrement initial, vous recevrez vos données d'accès personnelles par courrier/courriel et pourrez ainsi terminer le processus d'identification.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre à votre disposition ces nouveaux services numériques et nous réjouissons de votre enregistrement sur la plateforme ainsi que de la poursuite de notre collaboration. Jusqu'à présent, 2 300 utilisateurs se sont enregistrés – profitez, vous aussi, de processus simplifiés.

Cliquez ici pour accéder directement à l'enregistrement :

Immobilier – rapport du projet de transformation à la Bäumlihofstrasse à Bâle

Il peut s'écouler jusqu'à cinq ans entre la planification d'un projet de construction ou de transformation et la location. Extrait du déroulement du projet :

À Bâle, l'Assurance des Médecins Suisses possède quatre immeubles d'habitation à la Bäumlihofstrasse. Trois d'entre eux font d'ailleurs partie du parc immobilier de la coopérative depuis près de 80 ans. En 2020, l'administration a décidé de soumettre les immeubles à une réfection totale. À pratiquement tous les égards, ces immeubles d'habitation désuets ne répondaient plus aux exigences actuelles.

L'une des nombreuses conséquences a été de devoir résilier le bail de 24 locataires. Le délai de préavis de 12 mois, largement supérieur à la moyenne, a été très apprécié par les locataires, dont certains vivaient là depuis fort longtemps. La coopérative voulait éviter les cas de rigueur et autres gros titres négatifs – un pari qu'elle est parvenue à relever. Le dernier locataire a quitté son logement fin juillet 2023, soit environ 6 mois après la fin du préavis.

En tant que propriétaire, notre bilan concernant le travail de l'association des locataires de la ville de Bâle est malheureusement moins positif. En effet, celle-ci est intervenue alors qu'aucun des 24 locataires n'ait activement sollicité une procédure de conciliation. En conséquence, trois parties sur 24 ont finalement accepté de s'engager sur cette voie. Il est possible que deux d'entre elles réintègrent leur logement à l'issue des travaux d'assainissement.

La communication entre l'association des locataires, les locataires et nous, en tant que propriétaire, s'est malheureusement avérée extrêmement déficiente. Le processus mis en place par l'association des locataires s'est inutilement prolongé en raison d'un manque de ressources. Nos locataires en ont malheureusement fait les frais et nous avons été contraints de faire appel à un avocat pour défendre correctement nos intérêts.

Nous reconnaissons certes l'importance de la protection des locataires au vu de certains projets de construction et de rénovation manquant de sérieux ainsi que de possibles actes arbitraires de la part des bailleurs. En revanche, en tant que propriétaires responsables, nous tenons à souligner que nous nous préoccupons de nos biens immobiliers, des intérêts de nos locataires et de l'environnement. La complexité et la lenteur des procédures rendent les futurs projets de construction encore plus compliqués et plus coûteux, ce qui se répercute inévitablement sur les prix des loyers.

Il est évident qu'il faut trouver un meilleur équilibre entre la protection des locataires et les procédures appropriées afin de permettre des solutions équitables, lesquelles tiennent compte à la fois des intérêts des locataires et de ceux des propriétaires.

Nous nous réjouissons de pouvoir mettre à disposition, le moment venu, des logements attrayants à la Bäumlihofstrasse à Bâle. Il va de soi que les demandes de nos coopérateurs et coopératrices seront traitées de façon prioritaire. Les travaux devraient être achevés vers la fin 2024 ou le début 2025. Les personnes intéressées peuvent nous contacter via notre site Internet.

Soutien aux associations professionnelles – sponsoring

En 2023, nous étions présents à certains congrès en compagnie de partenaires de coopération et de distribution.

En collaboration avec nos partenaires CMMS et PAT-LPP ainsi que des partenaires de distribution sélectionnés, nous avons à nouveau affiché une présence active aux congrès au cours du premier semestre 2023. En mai et juin 2023, nous avons assisté aux Journées vétérinaires suisses à Fribourg, au Congrès de printemps de la SSMIG à Bâle et au Congrès de la SSO à Bâle. Lors de ces journées de congrès, au total plus de 1000 visiteurs ont été accueillis sur le stand de l'AMS, où diverses activités ludiques les invitaient à participer à un bref échange. Les visiteurs du stand sont repartis d'humeur joyeuse et avec une impression active et positive des Assureurs-médecins. Dans le domaine du réseautage, les deux congrès ont permis à l'AMS d'établir et de nouer de précieux contacts dans les segments « Acquisition de jeunes membres du corps médical » et « succession/reprise de cabinet ». Nous sommes heureux de continuer à soutenir, par notre engagement, le financement de congrès organisés par les associations professionnelles.

doc.car – l'assurance automobile avantageuse des « Assureurs-médecins » pour les médecins et leurs familles !

L'Assurance des Médecins Suisses société coopérative, la Caisse-Maladie des Médecins Suisses et PAT-LPP, sous l'égide les « Assureurs-médecins », ont développé **doc.car,** une assurance automobile sur mesure pour les médecins. **doc.car** est une assurance responsabilité civile, casco partielle et casco complète d'un genre nouveau, simple et financièrement attractive, avec des tarifs spéciaux (individuels, familiaux et pour partenaires ou flottes) pour les médecins, dentistes, vétérinaires, chiropraticiens et leurs familles.

Voici les avantages pour vous :

- un tarif collectif avec des primes spécialement avantageuses
- une couverture d'assurance moderne et complète
- un bonus pour les personnes qui roulent peu
- un bonus pour une conduite correcte
- la suppression des franchises pour les déplacements professionnels (y compris les conférences et les congrès)
- des rabais flottes à partir de 2 véhicules (p. ex. famille)
- la simplicité des démarches (solution numérisée)

Apprenez-en plus sur notre assurance automobile pour médecins, consultez les offres de nos partenaires sur notre site Internet (https://www.va-genossenschaft.ch/fr/offres-partenaires) et demandez l'établissement d'une offre comparative personnelle :

doc.car
by daev.ch

97e assemblée des délégués à Lausanne

Samedi 17 juin 2023, après un apéritif de bienvenue et le repas de midi, s'est tenue la 97e assemblée des délégués de l'Assurance des Médecins Suisses société coopérative à Lausanne.

Les délégués ont traité les thèmes suivants dans le cadre de l'assemblée ordinaire des délégués :

1. Rapport sur l'exercice 2022 (y c. rapport de l'organe de révision)
2. Approbation du rapport de gestion 2022 avec les comptes annuels, le rapport de situation et le rapport sur la situation financière
3. Décharge du Conseil d'administration et de la direction
4. Décision concernant l'affectation du bénéfice annuel 2022
5. Élection de l'administration
6. Élection de l'organe de révision pour l'année 2023
7. Divers

L'assemblée des délégués a également été l'occasion d'accueillir les délégués suivants, nouvellement élus en décembre dernier pour la période 2023 à 2026 :

- Monsieur le Docteur Thomas Baldi de Bottmingen pour la circonspection 2
- Monsieur le Docteur Christoph Holenstein de Riehen, également pour la circonspection 2
- Monsieur le Docteur Quang Ly de Berthoud pour la circonspection 4
- Madame la Docteure Claudia Candreia Westmeier de Lucerne pour la circonspection 5
- Madame la Docteure Jasmin Ruggli Müllener de Pfäffikon ZH pour la circonspection 6 et
- Madame la Docteure Dorothee Schär de Nidau pour la circonspection des dentistes.

Sous le point 5 de l'ordre du jour « Élection de l'administration », les délégués ont élu en tant que nouveau membre de l'administration et représentant des médecins-dentistes le Docteur Jean-Philippe Haesler, qui succède au Docteur Jörg Schneider. Ce dernier se retire en effet de l'administration pour raison d'âge.

Malgré les conditions difficiles, l'année 2022 a été couronnée de succès et les délégués ont pu prendre congé en fin de l'après-midi, après un échange actif dans une ambiance positive et par un temps estival idyllique.

Assurance des Médecins Suisses société coopérative
Länggassstrasse 8, 3012 Berne
Tél. : +41 31 301 25 55
E-mail : info@va-cooperative.ch

VÖGELI
Marketingproduktion & Druck

Cradle to Cradle® imprimé chez Vögeli AG

Le principe de Cradle to Cradle® garanti l'absence de déchets. Comme dans la nature, toutes les substances restent dans des cycles.

L'imprimerie Vögeli a optimisé la production de ses imprimés «Cradle to Cradle Certified™» de manière à ce que l'utilisation de substances nocives ne soient même plus nécessaires. Ainsi, l'entreprise s'assure que les matériaux et ressources restent propres pour toutes utilisations futures, et qu'ils puissent réentrer dans les cycles biologiques sans risques.

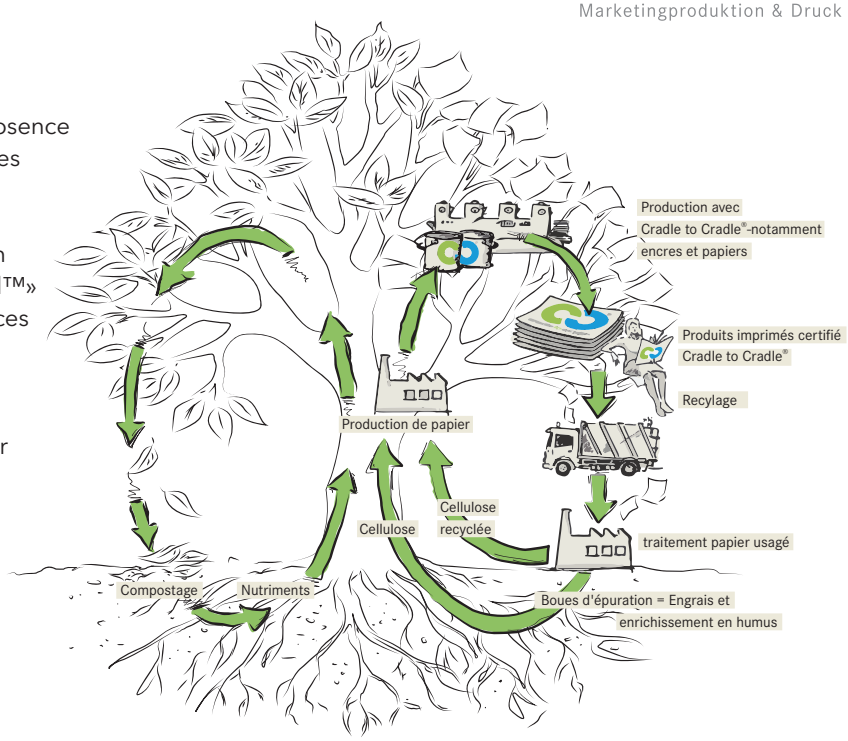

Les produits d'impression certifiés Cradle to Cradle® produits par Vögeli AG.